

# La structure de l'habiter : éléments de connaissances et perspectives pour les sciences du projet

Bailleul Hélène\*, Feildel Benoît\*\*, Thibault Serge\*\*\*

*Équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage Environnement (IPAPE)  
UMR Cités Territoires Environnement et Sociétés  
Polytech'Tours - Département Aménagement, Université F. Rabelais - Tours*

## Introduction : de l'habiter au projet

Au fondement il y a l' « être », cet être qui synthétise le phénomène d'existence. En tant qu'il est la condition irréductible de tout humain habitant la terre, habiter est non seulement le propre de l'Homme (Paquot *et alii*, 2007), tout en n'étant probablement pas le propre de l'Homme<sup>1</sup>, mais cet « être » est toujours déjà un « être-là » (Heidegger, 1927), localisé spatialement et temporellement, impliqué dans une situation, dans un contexte. C'est ainsi que l'on trouve du côté des sciences de l'espace, et *a fortiori* dans le champ de la géographie, un intérêt tout particulier pour la compréhension du rapport des individus à leurs espaces de vie. Lorsque pour les philosophes phénoménologues « habiter est la manière dont les mortels sont sur terre », pour les géographes Roger Brunet et Hervé Théry « habiter » est le fait d'avoir son domicile en un lieu mais aussi, et de façon moins triviale, le fait que ce lieu où l'on s'établit, où l'on vit, où l'on est habituellement, devienne comme une façon d'être, qui colle à la peau comme l'habit, selon leurs propres termes (Brunet, Ferras & Théry, 1992). Entre ces deux acceptions du terme, l'une phénoménologique et l'autre géographique, il existe donc un certain nombre de correspondances. C'est ce que met en lumière la sociologue Perla Serfaty-Garzon lorsqu'elle nous propose de considérer que : « l'habitation du monde est la condition même de l'être humain, et cette habitation s'inscrit dans la familiarité et la continuité. Ainsi, la maison, la véritable habitation, n'est pas un bâtiment, mais l'idée même de cette familiarité et de cette continuité » (Serfaty-Garzon, 2003). La véritable habitation n'est donc pas un bâtiment, cependant les biens sont des contributions matérielles à cette continuité et à cette familiarité. Habiter géographiquement ne recouvre pas entièrement le phénomène « habiter », néanmoins le dernier inclut le premier, et plus loin, la réalisation exclusive de l'un sans l'autre ne semble guère possible. Ainsi, quelque soit la forme que prend l'habitation : « l'homme nécessairement se tient dans le monde à partir d'un dedans, d'une attention à soi-même, d'une intimité qui est l'ancrage même de sa capacité à aller au dehors vers le monde. Cette intimité se déploie certes dans la maison objective, dans le lieu bâti, mais ce déploiement ne serait pas possible sans l'existence d'une demeure non objective qui est un for intérieur » (Serfaty-Garzon, 2003).

Cependant, lorsque la question du « être dans l'espace », comme le souligne le géographe Mathis Stock, est avancée comme étant centrale pour une philosophie, une sociologie, ou une géographie traitant des dimensions spatiales de l'existence, cette conception n'en offre pas moins un biais fondamental pour la compréhension du fait d'habiter : celui qui consiste à se focaliser sur la question du « être » et du « dans », tendant par là-même à faire montre d'une

---

\* Docteur en Aménagement-Urbanisme

\*\* Docteur en Aménagement-Urbanisme

\*\*\* Professeur en Aménagement-Urbanisme

<sup>1</sup> Nous habitons avec des non-humains, des non-humains nous habitent, des non-humains ont pu habiter le Monde sans nous, et nous ne pourrions probablement pas habiter le Monde sans les non-humains.

conception de l'espace statique et prédéterminée, empêchant notamment de saisir les multiples façons dont l'espace est mobilisé dans des situations variées (Stock, 2007). Ainsi, avec l'émergence progressive des « sociétés à individus mobiles » (Stock, 2005), et de formes d'habiter devenues désormais « poly-topiques » (Stock, 2006), s'impose la nécessité d'intégrer la question du « faire avec l'espace », fondée sur cette nouvelle problématique de la pratique des lieux géographiques. Progressivement donc, l'habiter s'impose comme « la pratique des lieux géographiques » (Stock, 2004), et dès lors l'habitabilité, est entendue comme l'ensemble des modalités structurelles et configurationnelles de l'espace géographique pour la réalisation de l'habiter (Baudry, 2007).

L'on note donc cette différence, que souligne à juste titre le philosophe de l'urbain Thierry Paquot, entre ces deux facettes de la notion, « habiter » et « l'habiter », et qui tend à distinguer le versant ontologique de l'« être-là », « habiter », loin de se résoudre au seul fait du logement, de la résidence, ou encore de l'habitat, et son versant téléologique, « l'habiter », autrement dit, les principes de son organisation, de son autodétermination. L'objectif poursuivi dans le cadre du présent article suit ce même cheminement, partant du phénomène en-soi, de son observation, pour en venir à l'étude de l'habiter comme système finalisant, visant à habiter. Nous visons ainsi la compréhension des différentes plages de stabilité structurelles, ce que nous avons appelé la structure de l'habiter. Nous tâcherons dans un second temps d'éclairer les conditions intentionnelles de la réalisation de l'habiter, et dès lors nous reviendrons sur cette connivence, que déjà soulignait Martin Heidegger dans sa conférence « Bâtir Habiter Penser » (1958), entre « habiter » et « bâtir », ou plus précisément, en suivant le même glissement sémantique que précédemment décrit, entre « l'habiter », entendu comme la pratique des lieux géographiques, et « le projet », entendu comme la pratique intentionnelle de transformation des espaces habités. Dès lors, nous défendrons dans cette article l'idée que le projet, ce qui est littéralement « jeté en avant » (Boutinet, 1996), et *a fortiori* le projet envisagé comme modalité d'action sur l'espace, prenant la forme de la pratique de l'aménagement et de l'urbanisme, peut s'imposer comme une démarche visant la structuration des modes de faire avec l'espace, qui dessinent notre manière d'être au monde, l'habiter. Ainsi, nous tâcherons d'exploiter cette proximité, conceptuelle tout au moins, entre ces deux notions que sont « l'habiter » et « le projet », à l'instar de la proximité que déjà Heidegger identifiait entre « habiter » et « bâtir », afin d'éclairer dans quelle mesure une compréhension intégrée de ces deux phénomènes, de ces deux modalités de l'être, prises conjointement, et envisagées sur le mode systémique, c'est-à-dire en tenant compte des interrelations existantes entre la pratique du projet et la réalisation de l'habiter, informe chacune de ces dimensions : la pratique des lieux géographiques et la pratique du projet en aménagement et en urbanisme.

## **1. La structure de l'habiter : retour sur le processus de construction des territorialités habitantes**

### **1.1. Généalogie de la recherche sur l'habiter**

Notre intérêt se porte donc sur la question de « l'habiter », ce qui fait qu'un individu ou un ensemble d'individus, pris dans un contexte historique, social, géographique, pris dans un ensemble de contraintes et d'opportunités, est là et pas ailleurs, qu'il donne du sens à ce là. Partant d'une définition phénoménologique de l'habiter, la géographie a pris l'habitude depuis plusieurs décennies, d'analyser ce phénomène d'inscription des individus et des groupes dans l'espace géographique. Les sciences de l'espace prennent en compte depuis de nombreuses années et dans une perspective pluridisciplinaire ce paramètre humain pour en comprendre

l'impact sur le lieu, sur la ville, sur l'urbain. L'explication de la relation de l'être à son environnement spatial a fait l'objet de nombreuses recherches qui ont permis de formaliser un champ d'analyse qui s'intéresse aux conditions de réalisation de cette relation. Par « habiter » il nous semble que la géographie désigne la pluralité des manifestations concrètes de cette relation de l'homme à son environnement, qui renvoie à de multiples modalités d'inscription dans l'espace allant du simple usage, de la fréquentation à l'appropriation. Cependant, le terme « habiter » ne renvoie pas spécifiquement aux conditions et aux mécanismes qui permettent aux individus de s'inscrire dans l'espace. C'est pourquoi, à l'occasion des recherches menées au sein du laboratoire CITERES, il nous est apparu nécessaire d'établir une distinction entre « habiter » et « l'habiter », le second terme renvoyant aux processus que l'individu, ou les groupes d'individus, mettent en œuvre pour habiter, où qui l'engagent dans cette mise en œuvre.

En outre, aménager les espaces pour qu'ils soient habités rend nécessaire une première étape qui consiste à envisager quelle peut être la structure qui organise la manière dont les individus en viennent à habiter l'espace. L'identification de la structure de l'habiter a été rendue possible par la réalisation de plusieurs recherches au sein de l'UMR CITERES qui ont porté sur l'habiter à différentes échelles spatiales et temporelles, avec le souci commun d'identifier ce qu'il en était du sens de l'inscription spatiale des individus. Dans le cadre d'un premier travail exploratoire sur « *Les échelles de l'habiter* », le collectif SCALAB<sup>2</sup> a ainsi mis en évidence le fait que la spatialité, entendue comme étant constituée par l'ensemble des lieux que fréquente un individu durant une période de sa vie, peut être vue comme le résultat de l'usage d'espaces qui lui sont plus ou moins accessibles, et plus ou moins imposés (Lévy et Thibault, 2004). L'analyse de la spatialité des individus a permis de mettre l'accent sur la relation entre une certaine production de l'espace par la société et son usage par les individus, mais aussi, en dépassant cette première posture, d'envisager comment la spatialité des individus participait à la fabrique des espaces par la médiation des significations que les individus leur accordent.

---

<sup>2</sup> Le collectif SCALAB était composé du Laboratoire Choros de l'EPFL de Lausanne et du laboratoire CITERES de Tours. Ont également collaboré l'équipe MIT (Paris7), l'agence d'urbanisme Urbane (Toulouse) et le réseau VillEurope (Reims, Tours, Paris).

### 3B MD

#### Activité pendant le déplacement

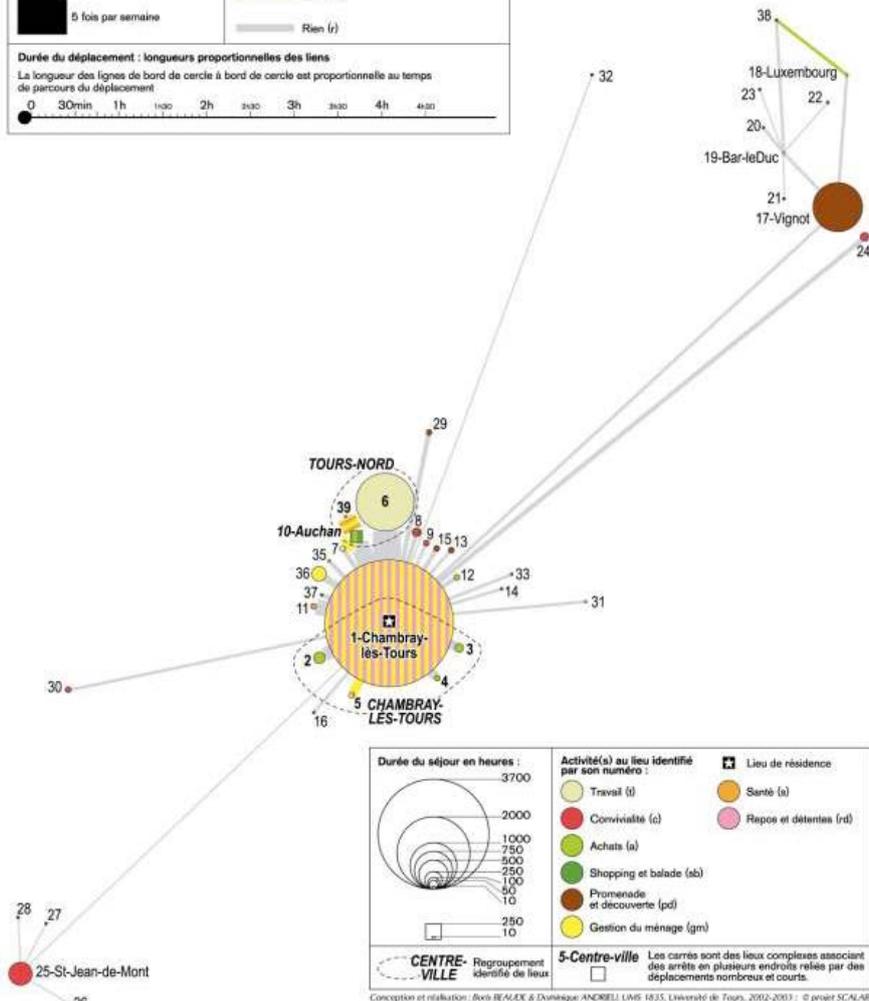
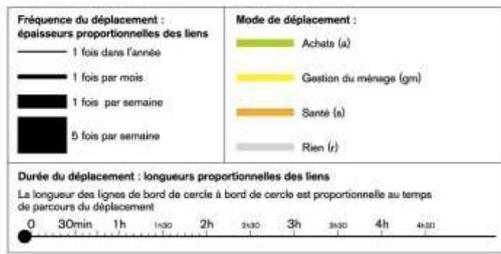
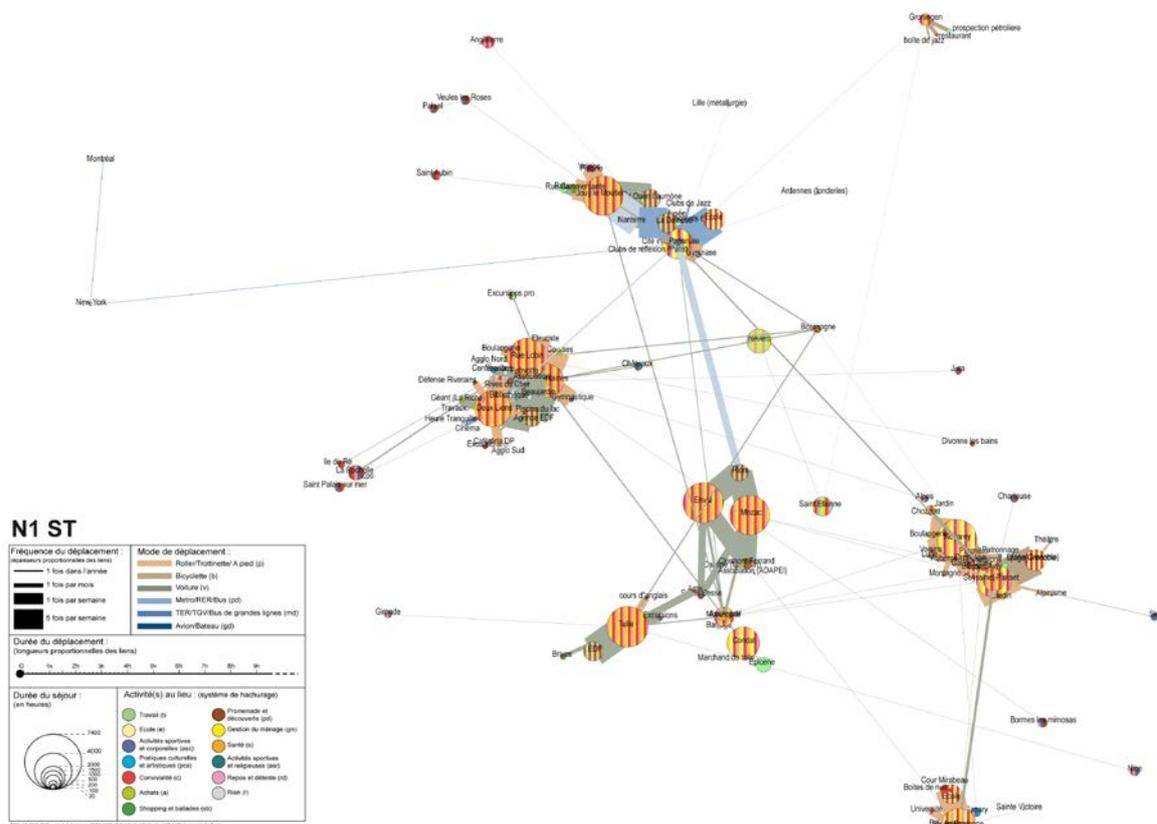


Figure 1. Carte de la spatialité d'un individu à l'échelle d'une année (Extrait de la recherche SCALAB, 2004)

Cette première recherche a consisté à réaliser, sur la base de récits récoltés auprès d'un ensemble d'habitants, une carte de la spatialité à l'échelle d'une année (cf. Fig.1) autorisant ainsi à élucider une grande part des motivations qui étaient à l'origine des pratiques spatiales de ces mêmes individus. À l'occasion d'une deuxième recherche, intitulée « *EhEA : Espaces habités, Espaces Anticipés* »<sup>3</sup>, ce protocole d'enquête a été repris et étendu dans son principe générateur, tant du point de vue temporel, en élargissant le recensement des lieux habités par un individu à l'échelle de sa vie, que du point de vue conceptuel, en considérant que la carte de la spatialité de l'individu pouvait permettre de révéler les principes structurels de la réalisation de son habiter.

<sup>3</sup> « Espaces Habités, Espace Anticipés » : recherche ANR, regroupant quatre partenaires, l'UMR CNRS 6173 CITERES, l'UMS 1835 MSH de Tours, le Centre d'Etudes et de Recherche Appliqués au Massif Central EA 997, MSH de Clermont-Ferrand, le Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes. Rapport de recherche disponible à l'adresse : [http://citeres.univ-tours.fr/compo.php?niveau=ipape&page=p\\_ipape/ipape\\_online](http://citeres.univ-tours.fr/compo.php?niveau=ipape&page=p_ipape/ipape_online)

Cette nouvelle recherche sur l'habiter a donc explicitement visé l'élucidation du système de construction des pratiques spatiales des individus, en envisageant, dans une perspective élargie, le croisement des mobilités résidentielles et des mobilités quotidiennes. Il s'est agi de comprendre comment les individus, au cours de leur vie, construisent leur propre espace habité, entendu comme l'ensemble des lieux fréquentés et le réseau qu'ils constituent (EhEA, 2008). L'habiter a été envisagé à la fois comme un construit mis en place tout au long d'une vie, comme un ensemble de lieux, chacun d'eux et l'ensemble représentant plus que la carte des spatialités d'un individu, quasiment sa « carte d'identité spatiale » (cf. Fig.2) et, enfin, comme une organisation constituée des lieux chargés de valeurs par l'individu, des lieux rejetés à ceux affectionnés. La recherche EhEA a ainsi permis de mettre en évidence que l'habiter était une compétence de chacun des individus à être là et pas ailleurs, du moins « à rendre intelligible un état ou une situation spatiale qui fait que la dimension spatiale d'un individu est un construit correspondant à un capital composé par le jeu des relations et des distances établies à partir des lieux fréquentés ou non, mais tous engagées dans la construction de son identité » (EhEA, 2008).



**Figure 2. Carte de la spatialité d'un individu à l'échelle de la vie (Extrait de la recherche EhEA, 2008)**

Cette construction de l'habiter a été rendue visible à partir d'entretiens qualitatifs menés auprès des individus. Nous avons interviewé une quinzaine d'habitants, pour recueillir auprès de chacun d'entre eux un « récit de vie spatialisé »<sup>4</sup>. Trivialement, nous pouvons dire que

<sup>4</sup> Ce que nous avons appelé « récit de vie spatialisé » s'apparente à une technique d'enquête bien connue des sociologues, celle des « récits de vie » (Bertaux, 2005). Outre l'avantage connu et reconnu de cette méthode – redonner une certaine épaisseur à l'acteur humain, en replaçant son vécu dans une perspective temporelle élargie – ses limites également largement balisées – Pierre Bourdieu parle de l'« illusion biographique » (Bourdieu, 1986) – nous avons souhaité, dans un mouvement proche mais néanmoins différent de celui proposé par

l'intention de départ renvoyait à la question, et par là-même à la réponse que l'individu y apportait, « qu'est-ce que vous faites là ? », sous-entendu, « comment en êtes-vous arrivé à être là ? » et « qu'est-ce qu'être là, et pas ailleurs, signifie pour vous ? ». De la sorte, le récit des différents espaces pratiqués et habités au cours de la vie nous a permis d'appréhender au plus près le rôle, la place, des types d'espaces fréquentés, leur signification individuelle et sociale, dans la perspective de la construction d'un parcours de vie, toujours jalonné par des événements dépendants de la trajectoire des individus et leur étant extérieurs. La technique du récit de vie spatialisé a été menée dans un double objectif : mettre au jour la concrétisation d'une trajectoire spatiale, faite d'opportunités et de contraintes, et comprendre les significations qui lui étaient associées. Pour répondre à ce second objectif, la récolte du récit sur les lieux habités au cours de la vie a dû être orientée de telle manière que l'individu exerce sa réflexivité sur l'objet de son discours. L'intérêt d'inciter la réflexivité a dès lors été étroitement lié à la double fonction que remplit cette activité. D'abord la conscience de soi et la capacité de situer l'action par rapport à soi, autrement dit de révéler le sens que l'individu lui confère, mais aussi et en même temps la capacité de surveiller, de contrôler, le flot continu de la vie sociale qui se déroule, ses contextes, et de s'y situer (Rojot, 2001). En provoquant cette épreuve réflexive, nous avons donc essayé à la fois de désamorcer la rationalisation propre au récit de vie, au tri de l'information délivrée (Martouzet *et alii*, 2010), et d'expliquer le contrôle réflexif continu de l'action, autrement dit le système qui permet à l'individu d'expliquer à soi et aux autres pourquoi il agit de la sorte. Dans le cas de l'analyse de l'habiter, la réflexivité, obtenue par la technique du double entretien<sup>5</sup>, a permis de mettre à jour la logique du parcours de vie, à la fois du point de vue proprement individuel, mais aussi par la réintégration de la dimension sociale et contextuelle des expériences passées et présentes.

En élargissant de la sorte l'analyse à l'échelle biographique, il a donc été possible de véritablement considérer l'habiter comme la capacité des individus à rendre intelligible leur construction spatiale, composée des lieux pratiqués, rejetés ou imaginés, qui forment le réseau de leur spatialité. À la suite de quoi, la mise en perspective des mécanismes par lesquels les individus, pris isolément, construisent leur spatialité a permis de mettre au jour une certaine structure de l'habiter faite de logiques de distance et de changement (Martouzet *et alii*, 2011).

## **1.2. La structure de l'habiter : espace lieu et espace lien**

Ces deux recherches sur l'habiter ont mis en évidence le rapport construit des individus à leur environnement, mais également le plus ou moins grand degré d'influence qu'il peut y avoir entre la construction sociale de l'espace (réseaux d'affinités, réseau familial, activités sociales) et ses déterminants spatiaux (localisation du domicile, héritée ou choisie,

---

Annabelle Morel-Brochet (2006), élargir cette technique à la dimension spatiale de l'histoire d'un individu. De la sorte, les « récits de vie spatialisés » mis en œuvre dans le cadre de la recherche EhEA, ont visé essentiellement à restituer les actions des individus dans leurs contextes sociaux et spatiaux, selon une perspective temporelle large, propre à l'individu interrogé, autrement dit selon une perspective biographique.

<sup>5</sup> L'une des conditions pour que la réflexivité puisse s'exercer semble être la nécessité de mettre en œuvre un moment propice au retour de l'individu sur son propre récit – un moment herméneutique. La technique du double entretien est en ce sens particulièrement féconde (Hoyaux, 2003). Pour notre part, nous avons souhaité ancrer véritablement cet effort réflexif dans la dimension spatiale du récit de vie, et pour ce faire nous avons mis en œuvre les conditions de ce que nous avons appelé par ailleurs, une « herméneutique cartographique » (Feildel, 2010 ; Bailleul et Feildel, 2011). Lors d'un second entretien de réactivation et d'approfondissement, nous avons donc présenté à chaque individu interrogé une représentation cartographique de son parcours de vie tel que celui-ci nous l'avait décrit verbalement lors de son « récit de vie spatialisé ». L'exercice herméneutique qui en a découlé s'est révélé particulièrement intéressant, permettant de comprendre d'une manière plus fine les ressorts de la présence au monde de l'individu – son habiter.

organisation des aménités du territoire, accessibilité). L'habiter est ainsi la manière dont l'individu se projette dans son environnement à l'horizon quotidien mais surtout à l'horizon de sa vie. La gestion des distances qui peut paraître essentiellement subie à l'échelle quotidienne prend tout son sens quand la focale est modifiée et que la spatialité est considérée à l'échelle du réseau social (localisation de la famille, accessibilité aux réseaux amicaux) ou encore à l'échelle du temps long de la relation de l'individu à l'espace (habitudes, mémoire). Le sens de la trajectoire de vie apparaît alors comme un véritable projet, et comme un véritable enjeu existentiel, dans le sens où l'acteur contemporain exprime ainsi le besoin d'« une conscientisation qu'il opère sur son existence, aussi bien sur lui-même que sur son environnement de vie » (Boutinet, 1990). L'enquête sur l'habiter à l'échelle de la vie a bien montré cet intérêt des individus pour la réflexivité par rapport à leur propre existence, vue à cette occasion à travers sa représentation spatiale (Bailleul et Feildel, 2011). L'élaboration d'une carte représentant l'ensemble des lieux pratiqués par la personne a été le support d'une (re)présentation à la conscience de l'individu de son parcours spatial et de son parcours personnel. Cette capacité de la carte à être le support d'un retour réflexif et surtout une représentation globale du parcours de l'individu facilite la formulation par l'individu lui-même des conditions, des choix ou des contraintes qui ont prédominé à la réalisation de sa spatialité. En ce sens, l'énonciation de la structure de l'habiter, opérée par l'individu qualifiant son parcours de vie, revient à l'idée d'une mise en récit possible de son propre projet existentiel. Les jalons de la spatialité à l'échelle de la vie, les changements de localisation ou de pratiques spatiales ou encore les continuités qui peuvent émerger d'une période de vie à l'autre sont ainsi explicités par la personne et peuvent alors constituer pour le chercheur des mécanismes identifiables.

L'habiter est une structure fondée sur la distance et le changement. De ce point de vue, la recherche SCALAB a montré que la spatialité des individus portant sur une période de vie, correspond à de multiples formes qui, la plupart du temps, associent le proche et le plus ou moins lointain, un ou plusieurs lieux de résidences, des lieux fréquentés par nécessité, des lieux de vacances, de loisirs, etc. La mobilité ne conduit pas seulement à une extension d'un rapport centre/périphérie locale, mais à celle d'une spatialité locale et non locale. Comme un approfondissement de ces premiers constats, et grâce au protocole d'enquête élaboré et mis en œuvre dans le cadre de la recherche EhEA, nous observons que la construction de l'habiter est à la fois éminemment individuelle, mais qu'elle présente aussi des régularités d'une personne à l'autre. La construction de l'habiter trouve ainsi son origine dans la confrontation et l'hybridation d'au moins deux systèmes complémentaires, et étroitement liés : l'un, d'ordre général, fondé sur les représentations sociales ou culturelles, l'autre d'ordre plus personnel, construit par la trajectoire de l'individu en société et par son rapport sensible à l'espace (Feildel, 2010). Ces deux systèmes de référence, à la fois collectifs et intimes, sont à la base de la construction territoriale de l'individu, qui, à travers le temps, « construit et reconstruit sa compétence à habiter » (EhEA, 2008). La construction territoriale de l'habitant trouve à s'exprimer dans le cadre d'une négociation permanente qui peut être subie, dès lors qu'une décision s'impose à l'individu et contre laquelle il ne peut guère agir, ou non subie ; l'individu est alors un acteur plus ou moins central de la négociation qui conduit à le positionner relativement à d'autres, individus et groupes sociaux. Ce positionnement relatif prend toute son expression par l'espace et l'ensemble des ressources qu'il offre à l'individu. La localisation, les formes d'habitat, les conditions de la mobilité, etc., sont autant de ressources qu'un individu peut être en mesure d'utiliser dans le cadre de la réalisation de son habiter entendu comme fabrique par l'espace de son individualité en société.

Le croisement du résultat des entretiens nous indique que la production de la spatialité s'appuie sur un ensemble de facteurs plus ou moins communs à l'ensemble des personnes et

non pas par un dispositif à chaque fois singulier, propre à l'individu. Ces entretiens donnent des spatialités à chaque fois singulières, sans pour autant être totalement disjointes les unes des autres. L'habiter est alors caractérisé par le principe de la complexité ; les individus sont à la fois différents et non différents les uns des autres : ils ne sont pas différents par la structure quasi commune qui engendre la production de leur spatialité, ils sont différents par les spatialités produites, liées à des contextes géographiques, familiaux, culturels, économiques, plus ou moins spécifiques. Cette structure est un opérateur composé par les événements qui organisent les grands moments de la vie des individus en société, les passages d'un âge de la vie à un autre âge, d'une tranche de vie à une autre, sachant que nombre de ces transitions est commun à l'ensemble des individus. Ce sont principalement à ces moments que les individus prennent place dans l'espace à partir de la mise en œuvre du rapprochement et de l'éloignement par rapport aux autres.

L'analyse des entretiens a ainsi permis d'établir une première trame de cette structure qui est fondée sur les changements qui organisent la vie de tout un chacun, dès lors que la spatialité est référencée au lieu de résidence des individus sans qu'elle soit réduite à ce seul lieu.

	Suivre l'un des parents qui se séparent	Suivre ses parents	Faire des études	Trouver un compagnon, une compagne	Suivre son compagnon, sa compagne	Accueillir un nouveau né	Changer d'emploi	Se séparer de son compagnon, de sa compagne
Obliger d'être là	La distance entre parents s'impose à moi	Le lieu des parents s'impose à moi					Un lieu peut s'imposer à moi	
Sortir				De chez soi				
Se rapprocher	D'autres (de parents)		D'un lieu universitaire, de la ville, d'une ville	De tous les autres, favoriser la ville comme lieu de la multiplicité.	De son compagnon, de sa compagne	De sa famille, d'autres pour gérer les contraintes d'une naissance	En profiter pour se rapprocher de	D'autres, de sa famille
S'éloigner	D'un des parents		De ses parents	De sa famille	Des autres fréquentés jusqu'alors		En profiter pour s'éloigner	Du conjoint que l'on quitte
Faire sa place					Le lieu nouveau comme ressource d'une nouvelle identité sociale	Agrandir pour accueillir	En profiter pour changer de vie	En profiter pour changer de vie

Tableau 1. La structuration de l'habiter selon les âges de la vie (extrait)

Cet exemple n'est pas un schéma que l'on retrouverait dans tous les cas mais plutôt une matrice des possibles qui met en évidence que les choix spatiaux de localisation sont avant tout imbriqués dans un champ social et relationnel. Le rapport des individus à leurs espaces de vie est ainsi structuré par le réseau social qu'ils tissent, de sorte que la dimension sociale et politique que tout espace revêt tend à s'imposer dans le façonnement des manières de faire avec l'espace. Ainsi la logique relationnelle qui lie les différents espaces entre eux apparaît comme un déterminant dans la compréhension de la structuration de l'habiter. En effet, la

permanence de certains traits dans la structure de l'habiter, communs à un ensemble d'individus, et le mode particulier de leur actualisation à l'échelle individuelle, selon la diversité des parcours de vie de chacun, nous pousse à affirmer l'existence et même la prépondérance aujourd'hui, face à la diversification des modes de faire avec l'espace, d'un « effet de lien », entendant par là : le pouvoir de structuration, susceptible en ce sens d'influer sur la représentation et la pratique des espaces, du lien qu'entretient l'individu avec son environnement, lui-même dépendant d'une inscription dans un ensemble de liens plus vaste, à la fois passés et projetés. L'effet de lien ainsi formulé renvoie à l'idée que l'inscription spatiale des individus et le sens qu'ils donnent à l'espace dépend de la manière dont l'espace confère à chacun l'opportunité de s'inscrire dans un réseau social. En ce sens, les individus habitent plus volontiers un réseau de lieux, qu'ils cherchent à renforcer ou à étendre, qu'un espace topologique donné. Les recherches sur l'habiter nous conduisent ainsi à formuler que l'habiter renvoie plus à un espace comme relation qu'à un espace comme lieu (Martouzet *et alii*, 2011).

## 2. Concevoir les espaces de l'habiter : aménager l'espace lieu et ménager l'espace lien

### 2.1. L'habiter et le processus de projet

L'habiter entendu comme structuration du rapport des individus à l'espace met en évidence le caractère dynamique de toute conception qui veut aujourd'hui décrire ce qu'il en est de l'inscription spatiale des individus et des groupes d'individus. C'est pourquoi il apparaît nécessaire, en parallèle de ce premier terme, et pour reprendre la relation qu'interrogeait Martin Heidegger entre « habiter » et « bâtir », de considérer que la fabrique de l'espace doit être approchée dans sa dynamique, en renvoyant notamment à la notion de projet plutôt qu'à celle d'espace bâti ou aménagé. Le projet est alors le processus par lequel les acteurs spatiaux fabriquent leurs espaces, en vue de les habiter. Dans cette partie il sera donc question de projet comme processus d'action sur l'espace et de la manière dont celui-ci peut configurer, susciter, être influencé par l'habiter des individus. Nous reviendrons alors sur trois questions principales : comment le projet d'aménagement entre en relation avec les projets existentiels des habitants ? Comment l'espace en projet fait déjà œuvre d'« habiter » ? Comment aménager les espaces habités réinterroge la pratique du projet ?

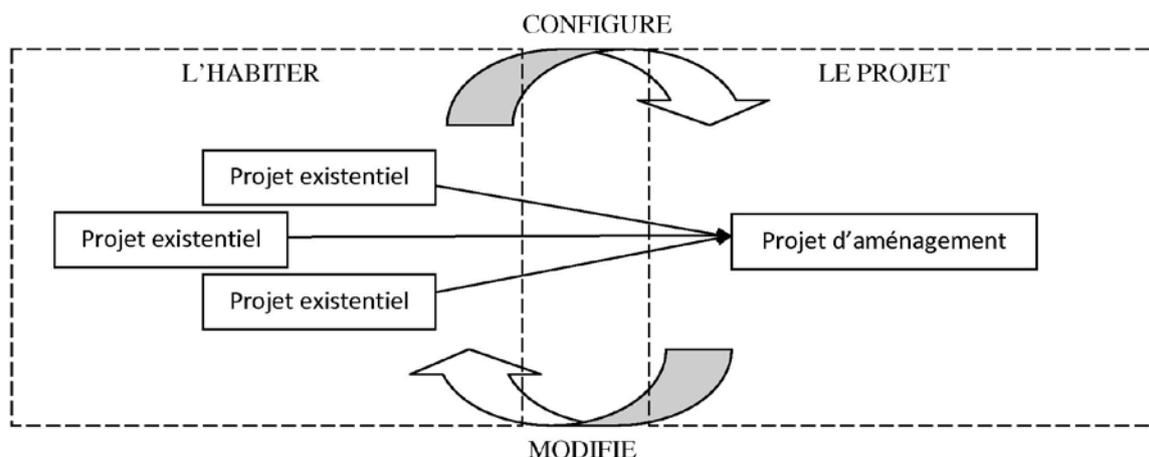


Figure 3. Schéma des interactions potentielles entre l'habiter et le projet

Prendre en compte l'habiter dans le projet d'aménagement revient à considérer que les processus à l'œuvre appartiennent au domaine de la complexité et que si l'habiter participe du projet existentiel de l'individu, alors (1) le projet d'aménager des espaces habités pourrait être considéré comme un projet des projets existentiels, un méta-projet. Il faut ajouter à cela que (2) chaque acteur impliqué dans le processus du projet entretient un rapport fondamental avec l'espace qu'il conçoit et qu'il habite. Il faut également considérer que (3) le projet modifie le rapport construit préalablement, en d'autres termes comprendre comment le projet fabrique l'habiter (cf. Fig.3). La relation du projet à l'habiter oriente alors toute recherche en science de l'action vers la compréhension du sens que les individus fabriquent au cours du processus de projet et vers une conception constructiviste et interactionniste du processus d'action sur l'espace<sup>6</sup> (Zuidema et De Roo, 2004).

Il s'agit plus précisément d'interroger la capacité des aménageurs-urbanistes à prendre en compte la complexité de l'habiter comme nouvelle donne des pratiques de transformation intentionnelle des espaces. Cet objectif nous permet d'identifier deux types de conséquences : d'une part, la nécessité d'une prise en compte de la dimension multi-niveau de l'espace, le lieu étant toujours pris dans un système territorial complexe, car extrêmement variable, et, d'autre part, d'envisager un urbanisme « non figé », voire « réversible ». Cette nouvelle perspective interroge non seulement l'espace du lieu comme objet de l'action urbanistique, mais aussi l'espace de la relation, du rapport des individus à l'espace, et des conditions de son expression, interrogeant de fait la dimension procédurale de l'aménagement. Pour les urbanistes comme pour les architectes, concevoir un lieu, de la plus grande échelle, une unité d'habitation, un bâtiment, un lieu public, etc., à la plus petite échelle, le projet d'une agglomération par exemple, c'est régler la relation entre la particularité de ce lieu, son unité, et son inscription dans un dispositif plus large, un territoire, en faire l'un de ses composants. Concevoir un lieu, c'est aussi fabriquer par l'espace, de la relation et de l'histoire. Dès lors, comment ne pas envisager dans une telle perspective, centrée sur l'habiter et ses structures, l'interrogation des différents modes de conception des espaces habités, de l'imposition des espaces aux utilisateurs (posture experte de l'aménageur), à la co-construction de l'action d'aménager (posture de l'aménageur comme médiateur), en passant par la mise en œuvre par les habitants eux-mêmes des conditions de leur habiter (absence d'intervention de l'aménageur). Le projet inclut dans sa conception l'ouverture à l'articulation du lieu avec d'autres mondes, dont ceux des habitants et futurs habitants, permanents et non permanents, et pose donc la question de son adaptabilité dans le temps. Plus que la concertation et la co-construction, n'est-il pas possible de rechercher les conditions de l'articulation-adaptation des espaces à l'échelle de l'habiter et d'envisager pour ce faire les nouveaux modes d'action sur l'espace ?

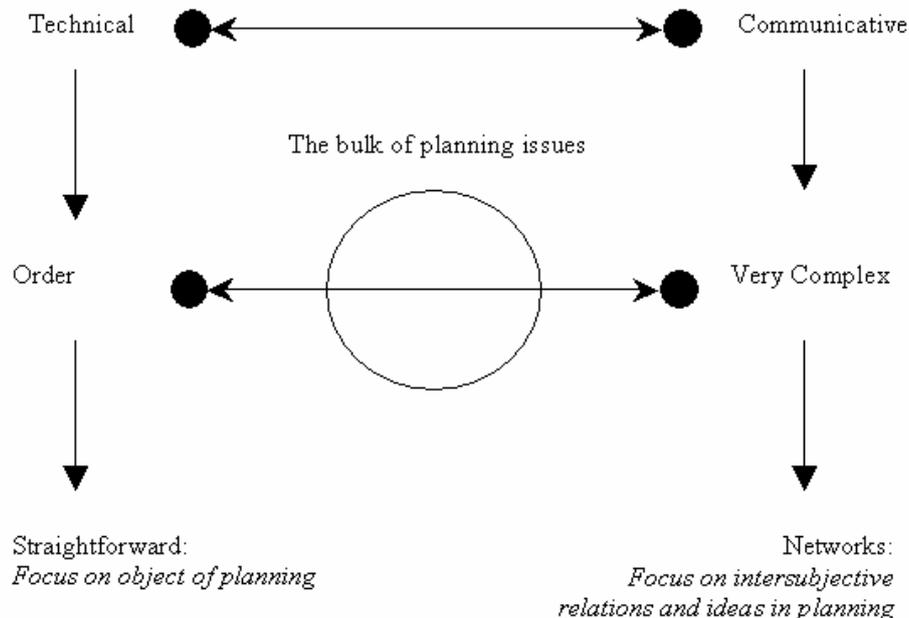
## **2.2. Le projet : modèle d'action pour l'aménagement des espaces habités**

Il faut alors s'interroger sur le modèle de rationalité auquel on se réfère dans un tel contexte. Est-on dans un modèle linéaire de la rationalité, dans un « paradigme de la simplicité », considérant qu'à partir de phases définies (Problem setting-Problem solving), on aboutit à une décision rationnelle et appropriée à la volonté des acteurs ? Ou au contraire est-on dans un « paradigme de la complexité », considérant que la décision est une démarche inductive,

---

<sup>6</sup> Les deux auteurs abordent dans leur article les interactions entre la théorie de la complexité et l'aménagement. Ils insistent notamment sur l'importance des processus d'apprentissage et de la communication dans le projet et mettent ainsi l'accent sur le caractère interactif du processus. Cet article va dans le sens des approches collaboratives de l'aménagement qui considèrent le projet comme le résultat des interactions sociales (Healey, 1997).

visant à explorer des problématiques enchevêtrées et à formaliser les échanges entre les différents acteurs du projet, dans une perspective constructiviste ? Ces deux possibilités mettent en évidence l'importance du rôle de l'acteur dans l'action, et la nécessité de considérer que nous avons à faire non à une démarche de connaissance, relative à la notion de vérité, mais bien à une démarche pratique, qui sous-entend une forte incertitude quant aux finalités du projet, et que l'acteur ne s'appuie pas sur une connaissance parfaite de l'espace, mais s'appuie largement sur ses intuitions et ses représentations (Feildel, 2010).

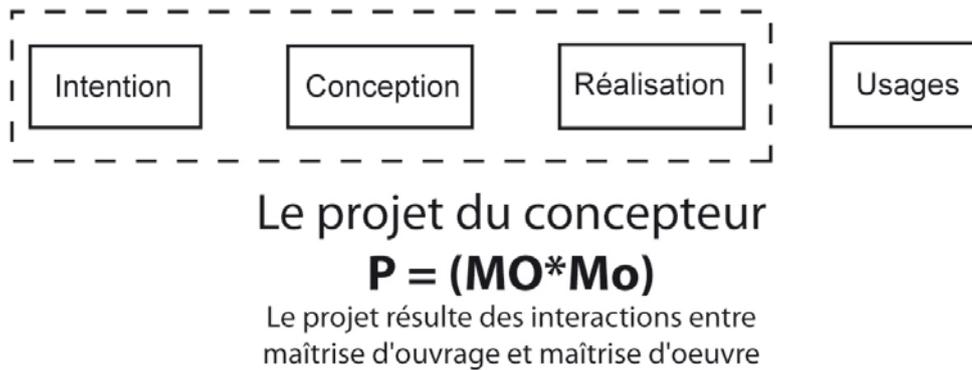


**Figure 4. Les différentes approches de l'aménagement selon un spectre allant du système ordonné au système complexe (Zuidema et De Roo, 2004, p. 8)**

Si l'on considère la complexité comme un concept opérant pour la science du projet, il est alors important d'avancer dans le sens d'une compréhension des modifications qui sont à l'œuvre dans les processus d'aménagement. Comme le proposent Zuidema et De Roo, si les problématiques de l'aménagement sont de plus en plus complexes, la démarche de projet doit être plus ouverte, plus interactive et plus intégratrice (cf. Fig. 4). Dans ce contexte, l'action à laquelle donne lieu la démarche de projet est produite par la négociation entre les acteurs pour parvenir à une représentation partagée de ce qu'il convient de faire et des procédures qui permettent d'y parvenir. Penser le modèle d'action sur l'espace comme se référant à la complexité laisse ainsi une ouverture à l'intégration de l'habiter dans le processus.

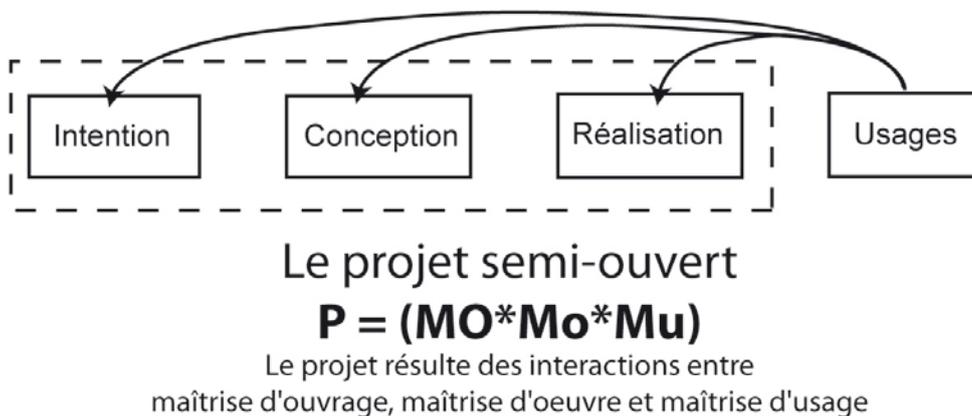
## **Conclusion : Du projet à l'habiter, et retour**

Si l'on identifie dans le processus de projet trois types d'acteurs (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'usage), alors les relations qu'ils entretiennent permettent d'identifier différentes configurations de projet :



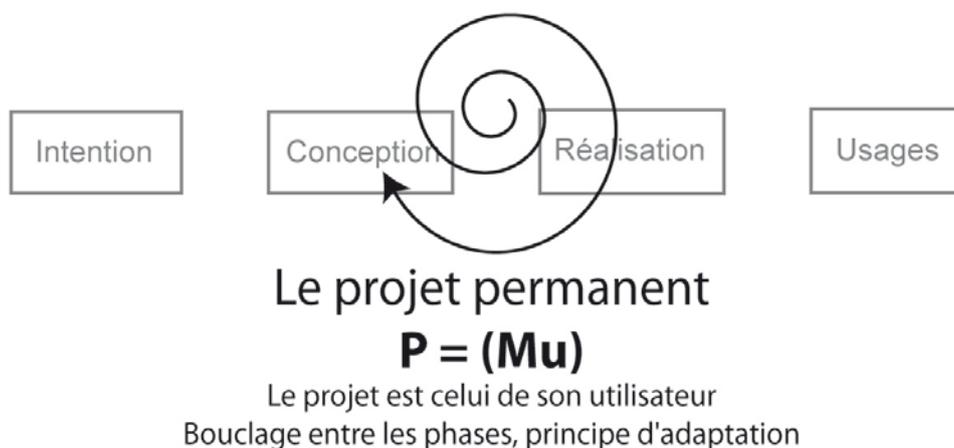
**Figure 5. Formalisation du projet du concepteur**

- D'une part, un système caractérisé par des relations fermées (cf. Fig. 5), qui renvoie à la situation où le projet, constitué par les phases d'élaboration du programme, de la conception du projet et de sa réalisation est un système fermé à la maîtrise d'usage et aux adaptations que l'usage peut induire.



**Figure 6. Formalisation du projet semi-ouvert**

- D'autre part, des relations semi-ouvertes (cf. Fig. 6) renvoient elles à une situation où la programmation et la conception du projet, voire sa réalisation, sont ouvertes aux futurs utilisateurs ; ces utilisateurs ou futurs utilisateurs participent plus ou moins à ces phases.



**Figure 7. Formalisation du projet permanent**

- Enfin dans une configuration relationnelle ouverte, (cf. Fig. 7), le projet ne s'arrête pas à sa réalisation. Il se poursuit en incluant les transformations et adaptations induites par l'usage de l'espace. Cette définition qui englobe dans le projet l'ensemble des actions qui peuvent mettre en œuvre les usagers nous paraît être celle qui renvoie le mieux à l'idée d'une intégration de l'habiter dans le projet. Dans ce sens le projet d'aménagement peut être considéré comme producteur d'habiter, mais aussi comme produit de l'habiter puisqu'il est quasiment permanent.

Questionner les relations de l'habiter et du projet d'aménagement oriente les sciences du projet vers une pensée de la complexité de l'action sur l'espace, et ce, à deux niveaux : d'un point de vue substantiel – le projet d'aménagement est à la fois configuré par l'habiter et doit pouvoir modifier, impacter l'habiter, en orientant ses finalités vers les configurations des lieux et leurs capacités à être supports de liens – et d'un point de vue procédural – le projet d'aménagement ne doit plus être pensé comme un système fermé, mais comme un système ouvert, résultant des interactions entre acteurs spatiaux, et dont la dynamique première est celle de l'adaptation.

## **Bibliographie :**

- Bailleul H. et Feildel B., 2011, « Le sens des mobilités à l'épreuve des identités spatiales : un éclairage par le récit de vie spatialisé et l'herméneutique cartographique », in Ramadier T. et Depeau S. (sous la dir.), *La mobilité quotidienne en classes : les identités sociales au regard des pratiques spatiales*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes (à paraître)
- Baudry H., 2007, *Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces. Pour une contribution à la Géographie comme science de l'habiter*, Doctorat de Géographie, Université François Rabelais de Tours, 889 p.
- Bertaux D., 2005, *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Armand Colin, Paris, 126 p.
- Boutinet J.P., 1996, *Anthropologie du projet*, Presses Universitaires de France, Paris, 301 p.
- Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63, pp. 69-72
- Brunet R., Ferras R., Théry H. (1993), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Reclus - La documentation française, Montpellier, 518 p.
- EhEA, 2008, *Espaces Habités, Espaces anticipés : qualification de l'espace*, Rapport de recherche ANR, 169 p., [http://citeres.univ-tours.fr/p\\_ipape/textes\\_en\\_ligne/module1.pdf](http://citeres.univ-tours.fr/p_ipape/textes_en_ligne/module1.pdf)
- Feildel B., 2010, *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Doctorat d'aménagement, Université François Rabelais de Tours, 670 p.
- Healey P., 1997, *Collaborative planning: shaping places in fragmented societies*, Macmillan, London, 446 p.
- Heidegger M., 1927, *Etre et Temps*, Editions Ledru Authentica, Paris, 323 p.
- Heidegger M., 1958, *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 349 p.
- Hoyaux A. F., 2003, « Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergeo*, n°232, <http://www.cybergeo.eu/index3401.html>
- Lévy J. et Thibault S. (sous la dir.), 2004, *Les échelles de l'habiter*, PUCA : Plan Urbanisme Construction, Paris, 368 p.
- Martouzet D., Bailleul H., Feildel B., Gaignard L., 2010, « La carte : fonctionnalité transitionnelle et dépassement du récit de vie », *Nature, Sciences, Sociétés*, n°18, pp. 158-170
- Martouzet D., Thibault S., Feildel B., Bailleul H., 2011, « La construction de l'habiter à l'échelle de la vie : diversité des figures identitaires de l'habitat et culture de l'habiter », *Actes du colloque « Habitat et identité : vers une culture de l'habiter ? »*, Presses universitaires de Rennes, Rennes (à paraître)

- Morel-Brochet A., 2006, *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter. Approche biographique des logiques habitantes*, Doctorat de Géographie, Université Paris 1, 570 p.
- Paquot T., Lussault M. et Younès C. (sous la dir.), 2007, *Habiter, le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie*, La Découverte, Paris, 379 p.
- Rojot J., 2001, « La théorie de la structuration chez Anthony Giddens », in Autissier D. et Wacheux F. (sous la dir.), *Structuration et management des organisations. Gestion de l'action et du changement dans les entreprises*, L'Harmattan, Paris, pp. 69-87
- Serfaty-Garzon P., 2003, « Habiter », in Segaud M., Brun J., Driant J.C. (sous la dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Armand Colin, Paris, pp. 213-214
- Stock M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspacesTemps.net*, 18.12.2004, 12 p., <http://espacestemps.net/document1138.html>
- Stock M., 2005, « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ? », *EspacesTemps.net*, 25.05.2005, 11 p., <http://espacestemps.net/document1353.html>
- Stock M., 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net*, 19.12.2006, 15 p.  
<http://espacestemps.net/document1853.html>
- Stock M., 2007, « Théorie de l'habiter. Questionnements », in Paquot T. et alii (sous la dir.), *Habiter le propre de l'humain : villes, territoires et philosophie*, La Découverte, Paris, pp.103-125
- Zuidema C. et De Roo G., 2004, "Integrating complexity theory into planning: truth or dare?", *AESOP conference*, Grenoble, 11 p., <http://www.ruimte-rijk.nl/index/publicaties/publicatie.php?doc=11>